



Juin 2020

Brève de Lympia

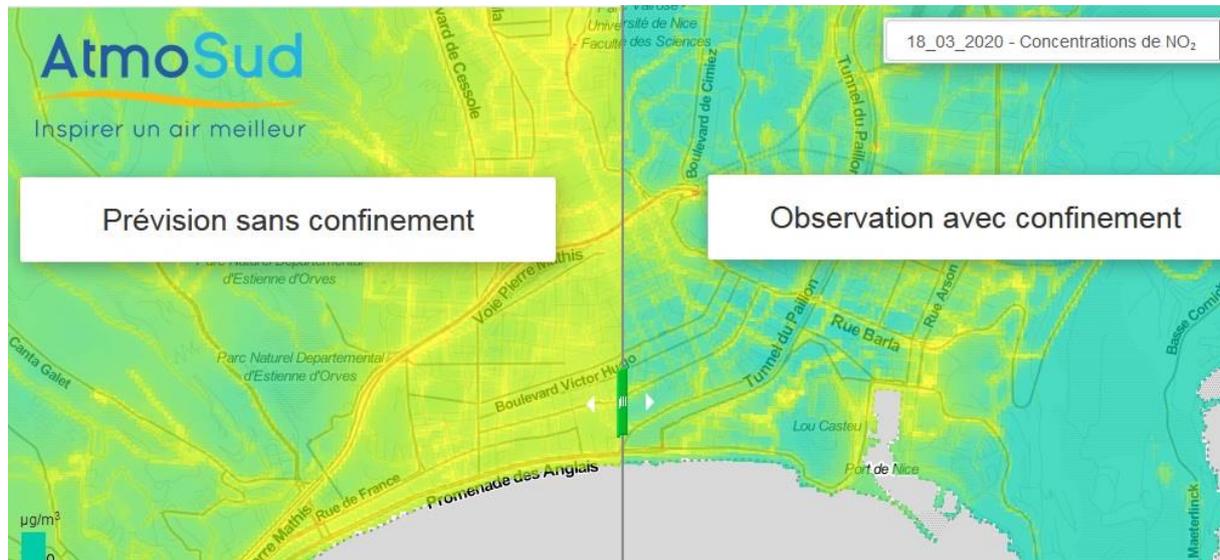
N° 2020-06

Le confinement est terminé. Espérons que ce sera définitif. Cependant, le Covid-19 se répand dans l'hémisphère sud qui passe à l'hiver et recule dans l'hémisphère nord qui entre dans la saison estivale. A la crise sanitaire, s'ajoute aujourd'hui le spectre d'une crise économique majeure.

Nice est bien concernée puisque ses activités dépendent du tourisme mais que la qualité de son air et de son environnement dépend de la décroissance du tourisme. Où en sommes-nous ? Des réponses à cette crise inédite sont aussi apportées au niveau national par la Convention citoyenne pour le Climat dont les 150 membres sont des citoyens tirés au sort. Le Président de la République s'était engagé à suivre les recommandations émises par cette Convention.

Sur le plan local, cinq faits concernant l'environnement

Une meilleure qualité de l'air



Les enregistrements de la qualité de l'air par AtmoSud montrent clairement la différence entre les prévisions où le rouge est bien présent, à droite, et l'observation du 18 mars 2020 où le rouge a disparu. Les transports routiers, aériens et maritimes très ralentis ont permis de créer un point zéro de référence autorisant des comparaisons ultérieures.

C'est ainsi que la reprise accomplie depuis le 11 mai n'a heureusement pas permis de retrouver les seuils d'avant le 16 mars.

L'outil créé par AtmoSud est remarquable.

<https://impactcovid19.atmosud.org/?ville=nice#>

**Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE**

www.angaev.fr ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- contact@angaev.fr



En ce qui concerne les oxydes d'azote, là aussi, les niveaux d'après le déconfinement ne rattrapent pas d'atteindre les niveaux de pollution précédents le confinement. Voici les résultats et les diminutions des pollutions aux oxydes d'azote (NOx) entre le début mars (avant le confinement et fin mai après le déconfinement)

Les graphiques d'AtmoSud indiquent une très forte diminution sur les oxydes d'azote qui sont très dangereux pour la santé publique. C'est ainsi qu'à Nice, la diminution atteint :
-41%

<https://www.atmosud.org/actualite/trois-semaines-de-deconfinement-quel-impact-sur-la-qualite-de-lair-en-region-sud>



La protection de l'environnement marin à la Tour rouge et un pollueur sanctionné

Après avoir été alerté de rejets anormaux d'eaux troubles dans le bassin de la Tour Rouge par des riverains ou par l'association Depth's Guards (les gardiens des profondeurs), le service Assainissement de la Métropole a redoublé d'efforts et collaboré efficacement avec les plaignants et la Police Municipale jusqu'à interpeler, ce vendredi 19 juin, un chantier de construction dont les eaux résiduelles étaient rejetées dans le réseau des eaux pluviales qui aboutissent au bassin de la Tour Rouge.

La Métropole a engagé une action au titre de l'article L216-6 du Code de l'Environnement, le maire de Nice n'acceptant pas que « *l'on ait pu mettre en danger délibérément cet écosystème* ». Justement, les termes d'écosystème et d'écocide prennent un sens juridique nouveau depuis les travaux de la Convention Citoyenne pour la Climat.

L'environnement marin et une pollution persistante près du Cap de Nice

L'un de nos adhérents, sportif, nageant quotidiennement des plages de la Réserve au Cap de Nice nous informe de la persistance depuis plusieurs jours d'une pollution maritime entre les différentes pointes du cap de Nice. Voici son message « *souvent entre la première pointe et la deuxième pointe avant le Cap, des grandes flaques de pollution mêlant un peu d'hydrocarbure, d'algues, de méduses engluées, de petites bouteilles de plastique, de débris divers, protections féminines, plastiques transparents... Ceci de manière récurrente, je l'ai mis, les deux premiers jours sur le fait que la houle était forte, le temps orageux... Mais la flaque (est-ce la même, elle était plus importante aujourd'hui) persistait alors que la houle diminuait. Est-ce des égouts, mais à cet endroit depuis des années, il n'y pas trop de soucis, ou est-ce des bateaux avant entrée au port ?* »



La sécurité et les fiestas sur le port et les plages de la Réserve à Coco Beach

Le Collectif du port contre les incivilités a adressé à Monsieur le Maire de Nice et Monsieur le député de la circonscription une pétition réunissant plus de 520 signatures.

Les interventions de la police municipale et de la police nationale ont nettement amélioré la situation durant la journée, la nuit reste encore mouvementée voire dangereuse.

Intervention des autorités contre les incivilités nocturnes au port de Nice



525 ont signé. Prochain objectif : 1000 !

Christian PETTINI a signé la pétition

Prénom

Nom de famille

E-mail

Nice, 06000
France

Oui ! Dites-moi si cette pétition est victorieuse et comment je peux en aider d'autres

Non. Je ne veux pas être informé.e si cette pétition ou une autre progresse.

Collectif Riverains du quartier du port de Nice a lancé cette pétition adressée à Mairie de Nice et à 2 autres

Depuis plus de 10 jours, des incivilités nocturnes ont lieu au port de Nice sur les Boulevards Franck Pilatte et Jean Lorrain et sur

Mais il faudra persévérer, surtout durant la période nocturne, car les riverains risquent de regrettables agressions lorsqu'ils cherchent à calmer les nuisances sonores en essayant de discuter avec les auteurs. <https://www.facebook.com/groups/728463917236913/permalink/3174998259250121/>

Pistes cyclables

Concernant les nouvelles pistes cyclables l'ANQAEV estime que l'intention de la mairie était bonne, réduire la circulation automobile au profit de déplacements piétons et à vélo. En tant qu'association de défense de l'environnement nous approuvons cette démarche écologique. Mais les modalités d'application restent complexes dans une ville coincée dans l'espace limité entre mer et collines. Les seules solutions possibles restent l'expérimentation et le pragmatisme.



Sur le plan régional

A Marseille

AtmoSud, association agréée de surveillance de la qualité de l'air en région Sud/Paca, (mission de service public) organise le Forum Régional relatif aux enseignements de la crise du Coronavirus et à ses conséquences sur la qualité de l'air. AtmoSud, le jeudi 25 juin de 10h30 à 12h30. L'ANQAEV sera présente et nous en ferons un compte-rendu.

A Toulon et à Marseille

L'ensemble des associations de défense de l'environnement et des riverains du port se sont mis d'accord pour l'achat de plusieurs capteurs d'air de type Flow. Les participants à cette future campagne de surveillance de la qualité de l'air sur la métropole toulonnaise essaient dans le cadre d'une véritable expertise-citoyenne de mettre en place une coordination avec les responsables AtmoSud. A Marseille, avec un autre type de capteurs, les associations dont le FNE Paca et AtmoSud préparent une campagne de mesures coordonnées.

Sur le plan national

La Convention citoyenne sur le climat rend ses conclusions

Le 3 juin 2019, le gouvernement sur la demande du Président de la République met en place la Convention Citoyenne sur le Climat en tirant 150 citoyens au sort. La première séance de travail a eu lieu le 4 octobre. La crise de la Covid-19 n'a pas ralenti les travaux qui se sont tenus en visioconférence. Depuis le 21 juin, les conclusions sont devenues publiques.

Certaines concernent la Constitution et devraient être approuvées par référendum :

« La République garantit la préservation de la biodiversité, de l'environnement et lutte contre le dérèglement climatique. » avec une introduction du concept d'**écocide** et la lutte contre l'acidification des mers et des océans.

« L'écocide concerne toute action concertée et délibérée tendant à causer directement des dommages étendus, irréversibles et irréparables à un écosystème, commise en connaissance des conséquences »

Création d'une institution : « Le Défenseur de l'environnement »

Le secteur des transports est concerné avec des limitations de vitesse plus drastiques pour les véhicules terrestres, des aides financières conséquentes aux transports non-polluants.

La suppression des vols intérieurs au profit du train et l'arrêt de la construction de nouveaux aéroports ou d'extension des anciens.

Des pratiques touristiques plus vertueuses, que les grandes croisières sur d'immenses paquebots avec plusieurs milliers de passagers, sont demandées.

Défavoriser la consommation de viande car les élevages produisent des gaz à effet de serre.

Dans les jours qui suivent nous en saurons plus car le Président de la République s'était engagé, le 25 avril 2019, sur les suites à donner à cette Convention Citoyenne sur le Climat.

Retrouvez l'ANQAEV sur Internet

- Le site Internet de l'Association : <http://anqaev.fr/>
- La page Facebook de l'association : https://www.facebook.com/search/top/?q=anqaev%20lympia&epa=SEARCH_BOX